



**Communiqué de presse
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

EXPLOITATION DU LITHIUM EN TERRITOIRE ANCESTRAL : L'ÉVALUATION DU PROJET DE SAYONA MINING DOIT ÉTUDIER LES IMPACTS CUMULATIFS ET DOIT PERMETTRE À LA PREMIÈRE NATION DE LONG POINT DE MENER SA PROPRE ÉTUDE

Winneway, le 21 mars 2022 – Le Conseil de la Première Nation de Long Point (LPFN) a adressé ce matin une lettre au gouvernement du Québec pour lui demander de mener sa propre évaluation des impacts du projet minier de la compagnie Sayona Mining affectant son territoire ancestral non cédé. Le complexe minier projeté par la compagnie, qui comprendrait l'extraction de minerai en un lieu hautement significatif de notre territoire ancestral, soulève de vives préoccupations au sein de notre communauté qui occupe et affectionne ce lieu encore peu affecté par l'exploitation des ressources. Ces impacts doivent être considérés dès maintenant.

« Les conclusions de notre propre évaluation devront avoir un poids déterminant dans la décision d'autoriser ou non le projet », énonce Steeve Mathias, Chef du Conseil de Long Point First Nation. Pour mener à bien cette évaluation, LPFN sollicite donc l'attribution des ressources nécessaires.

Le Conseil de LPFN demande par la même occasion que les trois sites miniers formant le projet de Sayona Mining (Tansim Lithium sur le territoire non cédé de LPFN, Authier Lithium à La Motte et North American Lithium à La Corne) cessent d'être artificiellement divisés devant les instances gouvernementales. Le projet intégral du promoteur doit être assujéti à une seule évaluation des impacts cumulatifs devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), qui inclurait dès maintenant l'étude de ses conséquences sur notre territoire.

En effet, depuis l'acquisition de la mine North American Lithium de La Corne par Sayona Mining en août 2021, le projet consiste en seul complexe minier qui serait alimenté par le minerai extrait des gisements Tansim Lithium et Authier Lithium. Il est donc logique, raisonnable et nécessaire qu'une seule évaluation cumulative soit conduite et qu'elle comprenne notre propre étude des impacts sur notre territoire et sur nos droits.

En avril 2021, le Conseil de LPFN a obtenu la suspension des activités d'exploration minière sur le site Tansim Lithium en raison de la menace imminente qu'il pose sur nos droits ancestraux. Depuis, notre préoccupation quant au projet global de Sayona Mining en Abitibi-Témiscamingue a continué de croître devant le soutien du gouvernement pour le développement des "minéraux critiques et stratégiques".

« Le gouvernement ne peut prétendre agir de manière écoresponsable si son plan pour la création de batteries au lithium porte encore atteinte aux droits ancestraux des Premières Nations et nous empêche de prendre part à un processus d'évaluation respectueux de notre présence sur notre territoire », affirme Steeve Mathias, Chef du Conseil de Long Point First Nation.

Source : Le Conseil de la Première Nation de Long Point

Renseignement :

Jessica Polson, Executive Assistant
(819) 722-2441 ext. 225
jessicapolson@lpfn-aki.ca